



1. Préambule

1.1. Le Docob et le(s) site(s) Natura 2000 :

Désignée Zone Spéciale de Conservation au titre de la Directive Européenne « Habitats, faune, flore », par arrêté ministériel du 27 mai 2009, les « *Landes des Monédières* » sont aujourd'hui reconnues comme un écosystème d'intérêt majeur de par les milieux et les espèces que l'on y rencontre.

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin assure la Présidence du Comité de pilotage en application de la Loi de Développement des Territoires Ruraux, depuis le 26 septembre 2012. Il assume la révision et l'animation du Document d'objectifs.

La surface du site s'élève à 244 ha. On dénombre 8 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires qui constituent environ 67% des habitats du site.

1.2. L'animation :

De 2008 à 2011, environ 0,4 Equivalent Temps Plein (ETP) a été consacré chaque année au programme d'animation du DOCOB, permettant de répondre aux objectifs fixés dans le document. Depuis 2012, ce chiffre a été revu à la baisse, du fait de la diminution des crédits disponibles (pour les contrats Natura 2000 notamment) et de l'état d'avancement des objectifs du DOCOB.

Ainsi, le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin avait prévu pour l'animation de la période allant du 11 mai 2016 au 11 mai 2017, 0,3 ETP soit 60 jours. Les objectifs et les réalisations de cette période d'animation sont détaillés ci-dessous.

1.3. Rappel des enjeux et objectifs du Docob :

Les enjeux identifiés dans le document d'objectifs sont les suivants :

- 1 Thème : Conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire**
 - 1.1. Entretien et restauration des habitats d'intérêt communautaire pastoraux
 - 1.2. Entretien et restauration des habitats d'intérêt communautaire forestiers
 - 1.3. Préservation des populations d'espèces d'intérêt communautaire
 - 1.4. Maintien des bonnes pratiques de gestion du site
 - 1.5. Maintien et développement des corridors écologiques
 - 1.6. Maintien et développement des corridors écologiques
 - 1.7. Prévention des atteintes aux habitats
 - 1.8. Prise en compte des espèces d'oiseaux protégées dans la gestion du site
- 2 Thème: Intégration socio-économique de la démarche Natura 2000**
 - 2.1. Soutien aux activités économiques favorables aux habitats
 - 2.2. Préservation des espèces d'intérêt communautaire
 - 2.3. Promotion touristique du site Natura 2000
 - 2.4. Sensibilisation des habitants à la vie du site Natura 2000
 - 2.5. Implication des acteurs socio-économiques dans la gestion du site
 - 2.6. Education à l'environnement
- 3 Thème: développement des connaissances sur le site**
 - 3.1. Suivi des pratiques pour une meilleure adaptation de la gestion
 - 3.2. Améliorer la connaissance de l'environnement physique
 - 3.3. Améliorer les connaissances relatives à la biodiversité
 - 3.4. Améliorer la connaissance socio-économique du site

1.4. Missions de la structure animatrice :

Le PNR de Millevaches en Limousin, en tant que structure porteuse du DOCOB et animant ce dernier a pour missions :

- l'organisation de la gouvernance,
 - la promotion des contrats et la sensibilisation des propriétaires et acteurs divers,
 - la concertation et la mise en cohérence des porteurs de projets et acteurs du territoire,
 - la conservation et la restauration des habitats, espèces, et habitats d'espèces de la Directive présents sur le site.
-

2. Gestion des habitats et des espèces

Nombre de jours prévus : 10

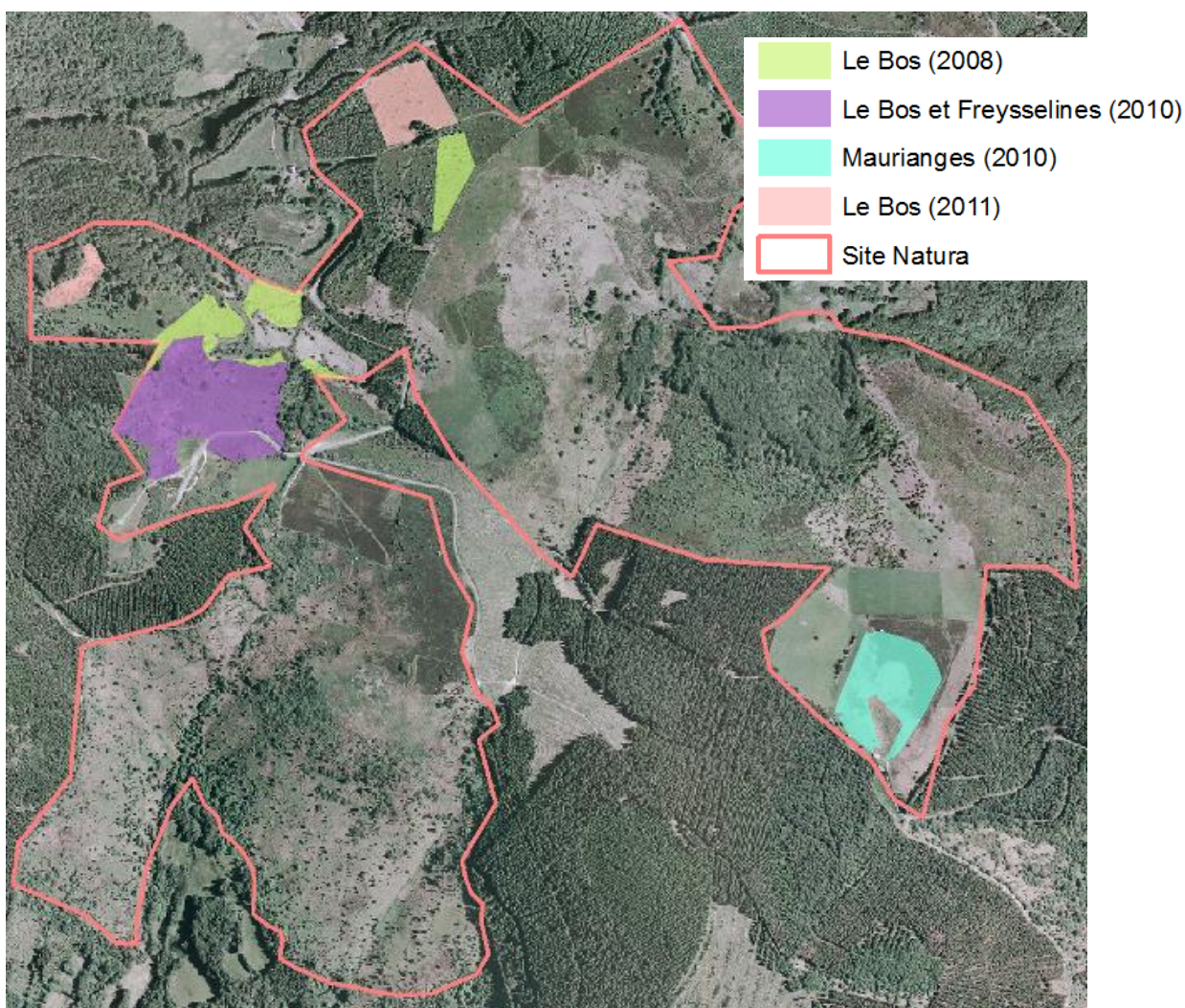
Nombre de jours consacrés : 6.62

2.1. Animation des contrats Natura 2000

En date du 10 avril 2015, le site Natura 2000 a été concerné par 4 contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers portés par 2 maîtres d'ouvrage différents depuis le début de son animation. Trois contrats forestiers ont également été montés par 3 maîtres d'ouvrage.

Au total, 35.10 ha du site ont été concernés par ces contrats ni-ni et 17.55 ha de travaux de restauration ont été réalisés. Les contrats forestiers couvrent quant à eux environ 28 ha.

Le montant total de l'ensemble de ces contrats s'élève à plus de 54 000 € (30 600 € de contrats ni-ni et 23 750 € de contrats forestiers).



Bilan des contrats ni-ni au 1^{er} juin 2017

| Contrats « ni-ni » | Date interventions | Surface | Montant |
|------------------------|--------------------|-----------------|--------------------|
| Le Bos | 2008-2013 | 3,45 ha | 7 776,13 € |
| Le Bos et Freysselines | 2010-2015 | 7,02 ha | 8 830,34 € |
| Maurianges | 2011-2015 | 3,40 ha | 9 180 € |
| Le Bos | 2011-2015 | 3 ha | 5 777,75 € |
| Total | | 17,55 ha | 31 564,22 € |

Compte tenu de la conjoncture actuelle (absence de crédit), aucun nouveau contrat n'a pu être monté pendant cette période d'animation.

2.2. Animation des MAEc

Depuis 2013, il ne reste que deux agriculteurs au sein du site Natura 2000. Un seul d'entre eux avait contractualisé des Mesures Agro-Environnementales et climatiques lors de la campagne 2015 à hauteur de 86,82 ha.

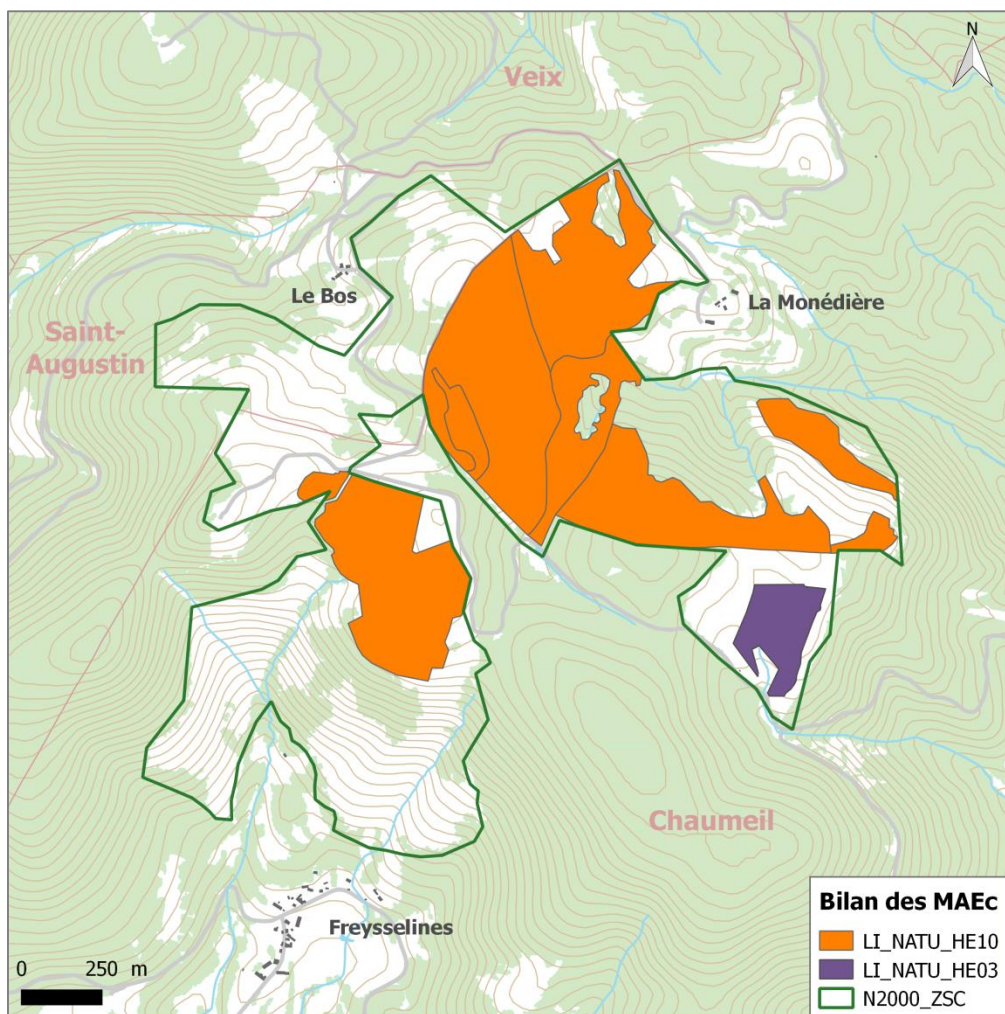
Suite à des rencontres et discussions avec le second agriculteur, ce dernier a manifesté son intérêt à contractualiser une MAEc sur une partie de ses parcelles.

Un diagnostic environnemental de l'exploitation a été réalisé ainsi qu'une visite sur le terrain. Ainsi, 5,73 ha ont été contractualisés avec la mesure LI_NATU_HE03 «Maintenance mécanique de l'ouverture de milieux patrimoniaux et de prairies sans amendement avec ajustement de la pression de pâturage ».

⇒ Annexe : Diagnostic de l'exploitation ; cahier des charges de la mesure contractualisée.

Il s'agit d'une parcelle qui avait fait l'objet d'un contrat Natura 2000 pour le roulage de fougères jusqu'en 2015. La MAEc permet donc la continuité des travaux réalisés dans le cadre du contrat ni-ni et de pérenniser cette action ainsi que ses effets sur la gestion du milieu naturel.

Au total, les MAEc concernent aujourd'hui près de 38 % de la surface du site, pour un montant global de 46 531,59 € pour 5 ans.



**Bilan des MAEc contractualisées sur le site Natura 2000
« Landes des Monédières » au 1^{er} juin 2017**

2.3. Animation de la charte Natura 2000 :

Aucune adhésion à la Charte Natura 2000 n'a été faite pendant la durée de cette animation.

2.4. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers :

Le PNR de Millevaches en Limousin a développé un programme, le Programme Local Agri-Environnemental (PLAE), qui permet de compléter la politique Natura 2000 en termes de gestion des milieux et d'amélioration paysagère.

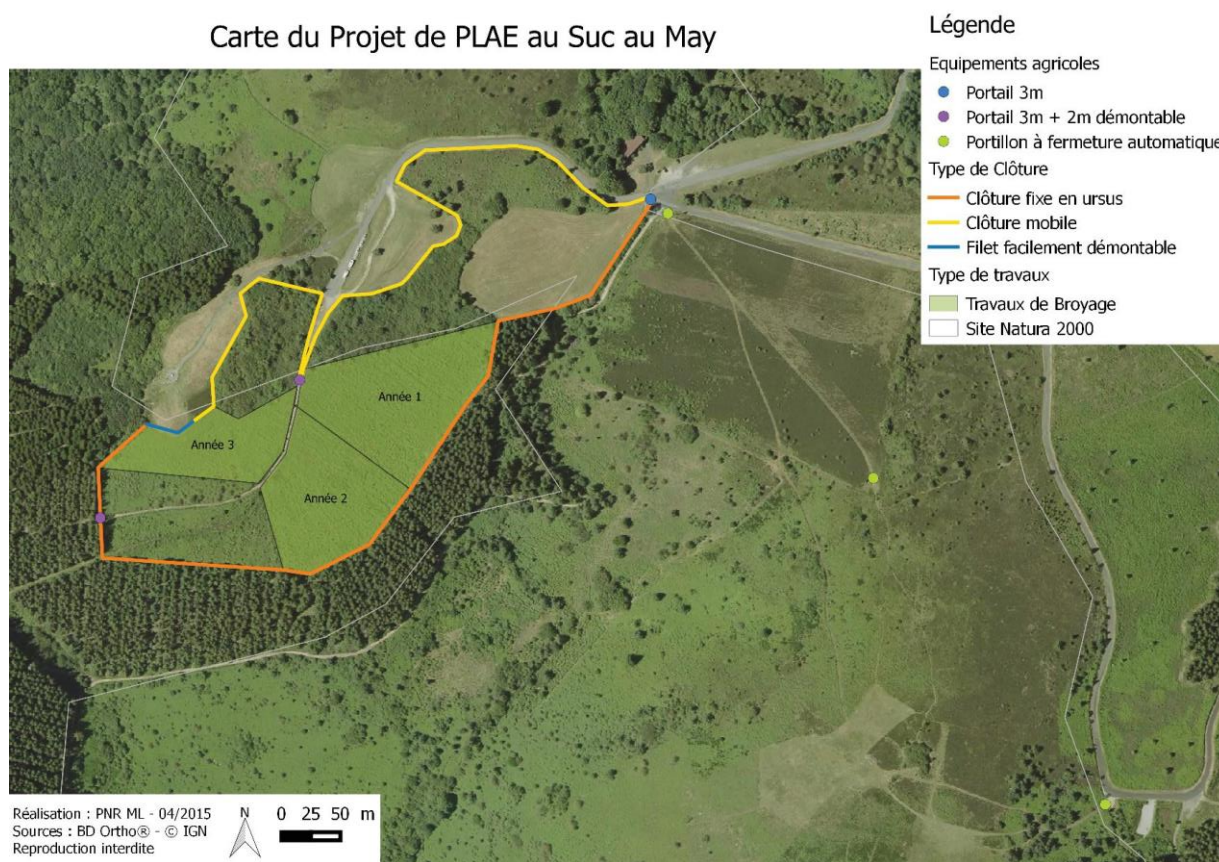
Sur le site Landes des Monédières, plusieurs contrats Natura 2000 ont ainsi pu être complétés par ce programme. Ainsi, quatre PLAE ont été montés depuis 2006 avec le PNR comme maître d'ouvrage.

Un nouveau projet, porté par la commune de Chaumeil a vu le jour en 2016 dans le cadre de ce Programme Local Agri-Environnemental. Il concerne l'entretien de la zone en contrebas de la table d'orientation du Suc-au-May et a pour but la conservation des habitats d'intérêt communautaire en prenant en compte les activités en présence.

Le projet nécessite un broyage de restauration de la lande sur 4 ha. Le broyage sera réalisé de manière progressive sur trois années afin d'assurer une pression par pâturage suffisamment importante au moment où les végétaux broyés rejettent et ainsi améliorer l'efficacité des travaux.

Il s'agissait également de mettre en place 770 mètres linéaires de clôture en ursus et 850 mètres linéaires de clôture fixe électrique à proximité de la zone la plus soumise aux visiteurs (diminution de l'impact visuel). Par ailleurs, afin de concilier l'activité de vol libre et l'entretien du site par pâturage, un filet mobile facilement déplaçable sera posé en contrebas de la piste de la piste d'envol.

Etant donné que ce projet de parc inclut une portion de chemin, deux portails suffisamment larges sont aussi prévus afin de s'adapter aux activités déjà en place. Une autre porte est prévue au nord-est de la zone concernée afin de permettre un accès aisé à ce secteur.



Les premiers travaux ont débuté en 2016 avec la mise en place de la clôture, des portails métalliques et des éléments de sécurisation du pâturage (portillons à fermeture automatique). Par contrainte météorologique, les premiers travaux de broyage des ligneux n'ont pu avoir lieu que début 2017. Il a été décidé, en concertation avec l'agriculteur concerné, de procéder à un broyage par bande.



A : Clôture fixe 4 fils électriques – B : Clôture fixe en Ursus
D : Le site en arrière-plan avant les travaux (mars 2016)
E : Le site en arrière-plan après la 1^{ère} phase de travaux (mars 2017)
F : Portail en métal – G : Portillon à fermeture automatique



2.5. Animation foncière :

En parallèle du PLAE, il a été nécessaire de faire des recherches sur les baux ruraux afin d'assurer une gestion pérenne du secteur (que ce soit pour l'agriculteur ou pour la gestion des milieux). La particularité du dossier est qu'une partie des parcelles en question sont des sectionaux que se partagent les habitants du Bos (commune de Saint-Augustin) et ceux de Freysselines (commune de Chaumeil).

Ces recherches ainsi que diverses discussions sur le sujet avec les collègues ont conduit à envisager la mise en place d'une association foncière en lien notamment avec le projet de Life initié par le Parc (dépôt du dossier septembre 2017)

Le problème n'étant pas encore résolu, cette réflexion est toujours en cours. Nous allons finalement probablement retirer du bail les surfaces posant problème.

3. Évaluation des incidences des projets

Nombre de jours prévus : 2

Nombre de jours consacrés : 0.64

Pendant cette année d'animation, nous avons également poursuivi et terminé le travail sur l'élaboration d'une fiche de synthèse Natura 2000 destinée à aider les pétitionnaires et services instructeurs dans l'établissement et l'analyse des évaluations d'incidences. Il s'agissait d'une sollicitation de la DREAL.

Par ailleurs, la DREAL a également sollicité les animateurs Natura 2000 pour l'actualisation des Formulaires standard de données (FSD) de chacun des sites du réseau européen. Du temps a donc été consacré à cette mission.

4. Suivis scientifiques et techniques

Nombre de jours prévus : 3

Nombre de jours consacrés : 1.98

Pendant cette période d'animation, aucun suivi scientifique spécifique n'a été réalisé. Néanmoins, toutes les observations faites par l'animatrice et les différents agents du PNR lors de déplacements sur le terrain ont été intégrées à la base de données espèces de la structure.

5. Information, communication, sensibilisation

Nombre de jours prévus : 19

Nombre de jours consacrés : 11.17

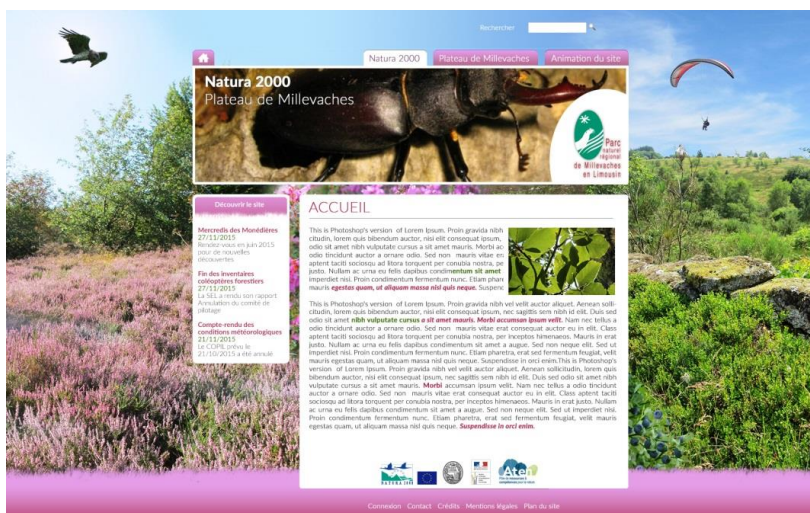
5.1. Création /mise à jour d'outils de communication, médias

Un 5^{ème} numéro de la lettre de liaison a été édité début 2017. 285 exemplaires ont été distribués par voie postale aux habitants de Chaumeil et St Augustin. Une centaine d'exemplaires ont également été déposés à la Maison de Pays des Monédières ainsi que dans les mairies du secteur (Chaumeil, St Augustin, Veix et Madranges). Des exemplaires ont également été envoyés à la DDT de Tulle.

⇒ Annexe : lettre de liaison n°5

Par ailleurs, le projet de site internet dédié, développé sur la plate-forme mise à disposition par l'ATEN continue à prendre forme. Le travail sur le contenu a été poursuivi avec la rédaction des contenus généraux relatifs au réseau Natura 2000.

Ce travail doit être poursuivi puis validé par les membres du COPIL et le bureau syndical du Parc avant sa mise en ligne définitive.



De plus, en vue d'alimenter ce site internet, la réalisation d'un film de présentation du réseau Natura 2000 avec un focus sur les enjeux, les objectifs et la vie du site « Landes des Monédières » a été confiée à TéléMillevaches.

Ce film est pour le moment disponible à l'adresse suivante : <https://vimeo.com/209767191/fad71274fb>

Il sera très prochainement intégré au site internet du PNR et au site internet dédié au site Natura 2000.

5.2. Prises de contacts avec des partenaires potentiels

Des échanges ont régulièrement lieu entre l'animatrice du site et les partenaires actuels ou potentiels de façon à faire émerger des projets ou à avoir connaissance de projets existants. Ces échanges sont facilités par le travail effectué à plus large échelle dans le cadre du projet d'aménagement global du Massif des Monédières.

5.3. Organisation de réunions d'information et de manifestations

Le Programme d'animations et de sorties découverte appelé « Les Mercredis des Monédières », initié en 2013, a été reconduit les années suivantes. Il s'agit d'un outil efficace de sensibilisation sur les actions menées sur le site.

Ce sont 13 animations grand public qui ont été organisées dans et à proximité du site Natura 2000 de juin à septembre 2016 ainsi que trois animations à destination de centres aérés. Ceci a permis d'accueillir au total plus de 440 participants. Plusieurs sorties ont été organisées « autour de Natura 2000 » avec notamment :

- une sortie sur les légumineuses sauvages dans les Monédières, animée par Jean-Claude Chataur et Claudine Mechaussie avec l'appui de l'Amicale des Jardiniers du Puy Mézier. Cette animation a fait l'objet d'un reportage par France 3,
- deux animations sur les circuits courts dans les Monédières avec la découverte de produits régionaux et la visite d'une ferme en vente directe,
- une animation « A la découverte des plantes sauvages comestibles »,
- une animation sur les étoiles et la vie crépusculaire avec le GMHL et l'association ADAES.

De nombreux autres thèmes ont été abordés lors des autres sorties (la pomme, du verger à la bouteille, les chauves-souris, la vigne de Soudaine-Lavinadière, le blé noir, visite d'une micro-centrale hydroélectrique, moisson et battage, les croix de Lestards, les oiseaux du soir, etc.).

Ces sorties ont rempli pleinement leur objectif et ont permis d'accueillir plus de 100 personnes sur le site Natura 2000, habitants des Monédières comme touristes, adultes comme enfants.



Photos prises lors des animations organisées sur le site Natura 2000

⇒ Annexe Bilan Mercredis des Monédières 2016

5.4. Communication / animation auprès des scolaires

Lors de cette période d'animation, nous avons continué à suivre jusqu'à son terme le projet tutoré confié à des étudiants de BTS GPN du lycée de Neuvic sur l'exploitation de la ferme de la Monédière. Pour rappel, il s'agissait pour eux de réaliser des petits films sur les pratiques de l'agriculteur en lien avec la gestion des milieux naturels et les enjeux du site Natura 2000. Ce travail s'est déroulé en partenariat avec la FRCIVAM et les petits films avaient vocation à être publiés sur le site internet Osaé (site dédié à l'agro-écologie, comprenant des témoignages d'agriculteurs sur une pratique spécifique). Une projection du film a été organisée courant 2016, les agriculteurs du territoire y ont été conviés. L'ensemble des films est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.osez-agroecologie.org/deguillaume-carte-identite>

Par ailleurs, suite à la demande d'une enseignante du lycée agricole de Neuvic, une classe de BTS GPN 2^{ème} année a été accueillie sur le site à la fin du mois de septembre. Au-delà de la découverte du site, cette sortie a été l'occasion d'aborder les particularités du métier d'animateur Natura 2000. Environ 30 élèves et 3 accompagnateurs ont participé à cette sortie. A cette occasion plusieurs documents ont été distribués aux élèves pour compléter les informations développées pendant la sortie : les différentes éditions des lettres de liaison, la plaquette du site de la DREAL...

L'animatrice du site a également répondu à plusieurs sollicitations d'étudiants sur la gestion du site Natura 2000 en lien notamment avec l'approche paysagère (étudiante en première année de l'école d'architecture et du paysage de Bordeaux, dans le cadre de la réalisation d'un petit mémoire) ou encore dans le cadre plus général des actions menées par le PNR.

5.5. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

L'animatrice du site a participé au séminaire Biodiversité organisé par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France du 6 au 8 juillet 2016. Elle a participé à des ateliers sur le thème de Natura 2000.

⇒ Annexe Programme du séminaire

6. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Nombre de jours prévus : 3

Nombre de jours consacrés : 15.69

Au-delà de la coordination des actions au sein du site Natura 2000, l'animatrice est en charge du programme d'aménagement global du Massif des Monédières. Dans ce cadre, elle travaille à la mise en place de panneaux d'information, à la limitation des panneaux routiers et publicitaires à proximité du site, à l'installation de toilettes sèches, à la coordination du programme d'animations et sorties découverte « Les Mercredis des Monédières », ou encore à la réouverture des paysages.

Dans le cadre de ce projet d'aménagement du massif des Monédières, l'animatrice a travaillé sur la rédaction d'un cahier des charges pour une étude paysagère à l'échelle des deux principaux puys des Monédières : le Suc au May et le Puy de la Monédière. Il s'agira d'un préalable à la plupart des actions prévus dans le cadre de ce projet. Ce travail s'effectue en lien avec l'inspecteur des sites de la DREAL et la paysagiste du Parc. Le lancement de l'étude se fera prochainement, après analyse des offres reçues et sélection du prestataire.

Dans cette logique, Madame le Maire de Veix a également sollicité le PNR dès 2016 pour un projet d'aménagement du Puy de la Monédière comprenant un petit projet de déboisement partiel afin d'assurer la sécurité des pilotes qui se reposent en haut du site (en lien notamment avec l'accident mortel qui a eu lieu au printemps 2017) et un projet de plus grande envergure pour la création d'une nouvelle piste d'envol pour les pilotes. Des rencontres multi-acteurs ont eu lieu sur le terrain concernant notamment le second projet et son impact paysager et environnemental. Le premier projet est actuellement en cours de réalisation. Le second est encore dans une phase de réflexion et de demandes préalables.

Par ailleurs, le PNR élabore un projet de Life Biodiversité dont l'objectif est d'améliorer la trame écologique en intervenant sur les espaces en friches et en protégeant les cœurs de biodiversité. Des échanges réguliers ont lieu avec la personne en charge de ce projet afin d'assurer une cohérence entre les deux dispositifs.

7. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

Nombre de jours prévus : 23

Nombre de jours consacrés : 16.79

7.1. Organisation de la gouvernance du site

Un comité de pilotage s'est tenu le 1^{er} décembre 2016. L'ordre du jour était chargé avec notamment un point d'actualité Natura 2000, un bilan de la dernière période d'animation, la validation des cahiers des charges des MAEc retenues pour le site, la validation du programme d'activité 2017 et le renouvellement de la présidence et de la structure porteuse.

Seul le PNR a exprimé sa volonté de poursuivre l'animation du DOCOB en maîtrise d'ouvrage. Il proposait nominativement Fabienne Garnerin comme candidate pour le présidence du COPIL. Aucun autre candidat ne s'est manifesté. Fabienne Garnerin a été élue Présidente du COPIL du site site Natura 2000 « Landes des Monédières » à l'unanimité (19 participants).

⇒ Annexe compte rendu du comité de pilotage

7.2. Gestion administrative et financière

Un temps assez conséquent a été consacré à la gestion administrative et financière du site (gestion des commandes et achats, demande de subvention et demande de paiement...).

7.3. Compléments ou mise à jour du Docob

Les bases de données nécessaires à l'actualisation du DOCOB ont été alimentées régulièrement (base gestion, base espèce...).

Afin de permettre les actions d'animation et l'actualisation du DOCOB, le géomaticien du PNR a travaillé à l'acquisition et à la mise à jour de nouvelles données (Orthophotographies, Registre Parcellaire Graphique, Cadastre...). C'est également lui qui assure la coordination et la gestion des l'ensemble des données SIG du PNR.

8. Synthèse

| | Chargée de mission Natura 2000 | Chargée de mission Natura 2000 | Responsable pôle "Gestion de l'espace" | Géomaticien | Responsable administrative | Secrétariat marchés publics | |
|---|-----------------------------------|-----------------------------------|--|----------------------|-------------------------------|-----------------------------------|--------------|
| | Malika CONSTANS | Marion PAROIS | Cathy MIGNON- LINET | Aurélien CLAVREUL | Juliette GIOUX | Anna LEGRAND | Total |
| 2.1 - Animation des contrats Natura 2000 | | 0,76 | | | | | 0,76 |
| 2.2 - Animation des MAEt | | 2,46 | | | | | 2,46 |
| 2.4 - Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers | | 3,15 | | | | | 3,15 |
| 2.5 - Animation foncière | | 0,25 | | | | | 0,25 |
| 3 - Évaluation des incidences des projets | | 0,64 | | | | | 0,64 |
| 4 - Suivis scientifiques et techniques | | 1,48 | | 0,50 | | | 1,98 |
| 5.1 - Création et mise à jour d'outils de communication | 0,07 | 7,19 | | | | | 7,26 |
| 5.5 - Communication et animation auprès des scolaires | | 2,65 | | | | | 2,65 |
| 5.6 - Participation à la vie du réseau au-delà du site | | 1,26 | | | | | 1,26 |
| 6 - Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site | | 14,00 | 1,69 | | | | 15,69 |
| 7.1 - Organisation de la gouvernance du site | | 6,28 | 0,12 | | | | 6,40 |
| 7.2 - Gestion administrative et financière | 1,23 | 2,62 | 0,73 | | 2,00 | 1,00 | 7,58 |
| 7.3 - Compléments ou mise à jour du DOCOB | | 0,31 | | 2,50 | | | 2,81 |
| Total | 1,30 | 43,05 | 2,54 | 3,00 | 2,00 | 1,00 | 52,89 |